

Approbation de la politique de rémunération 2026 des mandataires sociaux

Toulouse, le 8 juin 2026

Les politiques de rémunération des mandataires sociaux pour l'exercice 2026 ont été approuvées par l'Assemblée générale mixte des actionnaires du 4 juin 2026 au travers de ses 4 résolutions à caractère ordinaire. Les résultats des votes de ces résolutions sont les suivants :

N° de la résolution	Libellé résolution à caractère ordinaire	Résultat du vote	Rubrique du document D'enregistrement Universel
5	Approbation de la politique de rémunération des administrateurs	Approuvée à 99,99 %	DEU 2025 - section 3.3.1 – E
9	Approbation de la politique de rémunération du Président du Conseil d'Administration	Approuvée à 99,99 %	DEU 2025 - section 3.3.1 – B
10	Approbation de la politique de rémunération du Directeur Général	Approuvée à 99,99 %	DEU 2025 - section 3.3.1 – C
11	Approbation de la politique de rémunération du Directeur Général Délégué et/ou tout autre dirigeant mandataire social exécutif	Approuvée à 99,99 %	DEU 2025 - section 3.3.1 – D